

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec le CEDIAS-Musée social, souhaite procéder à la numérisation de la collection du *Bulletin* et des *Cahiers Jaurès*, de l'année 1960 à l'année 2000.

Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais du site dont la BnF assure la responsabilité : Gallica, ainsi que dans le catalogue en ligne de la bibliothèque du CEDIAS-Musée social.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ces titres, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir remplir le formulaire d'autorisation ci-joint et le retourner à la :

Société d'études jaurésiennes
Gilles CANDAR
4, rue Toussaint-Féron
75013 Paris

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans les *Cahiers Jaurès*, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants-droit, la BnF procèdera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la BnF et le CEDIAS s'engagent à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants-droit de ce dernier.

Je, soussigné....., auteur ou ayant droit de, autorise gracieusement et à titre non exclusif la BnF à procéder à la numérisation en mode image et en mode texte et à diffuser à titre gratuit sur Gallica et le catalogue de la bibliothèque du CEDIAS-Musée social :

- L'ensemble de mes contributions aux *Bulletin* et *Cahiers Jaurès* ;
- L'ensemble de mes contributions aux *Bulletin* et *Cahiers Jaurès*, à l'exception de celles mentionnées dans la liste jointe.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de la propriété intellectuelle et est limitée strictement aux usages définis ci-dessus.

Date

Lieu

Signature :